

AVIS DE RENOUELEMENT LICENCE DE CHIEN A VIE

Selon le nouveau règlement RMU-02 concernant les animaux

Une médaille pour votre chien

En vertu de la réglementation municipale de la Ville de Donnacona, toute personne ayant la garde d'un chien doit se procurer une médaille valide pour son animal. Le coût de la médaille est de 50\$ à vie.

La médaille doit être attachée en tout temps au cou de votre chien. Si l'animal s'égare ou se blesse, il pourra ainsi être facilement rendu à son propriétaire. Si vous déménagez, veuillez communiquer avec nous au 418 285-0110 poste 221 ou info@villededonnacona.com.

Pour l'obtenir, on peut :

- Se présenter à l'Hôtel de ville au 138 avenue Pleau durant les heures d'ouverture de l'administration;
- Poster votre chèque de 50\$ avec l'avis de renouvellement licence de chien A VIE dûment rempli. Dès réception de votre chèque, nous vous expédierons votre licence par la poste.

Propriétaire, inscrire votre numéro de matricule:



VILLE DE
DONNACONA
www.villededonnacona.com

138, avenue Pleau
Donnacona, QC G3M 1A1
Téléphone : (418) 285-0110 poste 221
Télécopieur : (418) 285-0020

Votre numéro de licence payée:
Réservé à l'administration

AVIS DE RENOUELEMENT LICENCE DE CHIEN À VIE Valide durant la vie de votre chien

Information du propriétaire du chien

Nom du propriétaire: _____

Adresse: _____

Donnacona, QC Code postal: G3M _____

Téléphone: (418) _____ (418) _____

Information sur votre chien

Mâle femelle Nom : _____

Race : _____ Couleur : _____ Âge : _____

Paiement par chèque argent carte débit
carte de crédit (sur place seulement)

Vous pouvez vous procurer cet avis sur le site de la Ville de Donnacona
www.villededonnacona.com, réglementation et animaux